

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16534**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Electricité et électronique spécialité Systèmes d'électronique marine embarqués

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bretagne Occidentale - Brest	Président de l'Université de Bretagne Occidentale, Recteur chancelier de l'académie de Rennes, Université de Bretagne Occidentale - Brest

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées seront sensiblement différentes selon la nature des entreprises visées. Les grandes entreprises demanderont plus de spécialisation alors que les PME imposeront une plus grande polyvalence des activités décrites ci-dessous.

- **Installation et Maintenance** : Il participe à l'installation et la maintenance des systèmes électroniques embarqués
- **Conception** : Il participe à la recherche et mise au point de nouveaux dispositifs ou circuits électroniques analogiques et numériques pour des applications marines et à l'amélioration de produits déjà présents sur le marché. Il est capable de gérer et de résoudre des problèmes dans les différents domaines de l'électronique marine.
- **Tests et Mesures** : Il effectue des tests, mesures et essais dans l'environnement marin (acquisition et traitement des données).
- Il peut assurer **Gestion de projet** et prendre la **responsabilité d'affaires**

Compétences ou connaissances transversales

- Connaître les acteurs du secteur économique de la mer
- Gérer les particularités humaines spécifiques au milieu.
- Prendre en compte les phénomènes et contraintes du milieu marin
- Maîtriser les opérations de test, mesures et essais en environnement marin
- De travailler en groupe lors de l'organisation, la gestion et la mise en œuvre de projets.

Choisir et valider les caractéristiques

- D'assurer la recette des matériels électroniques embarqués conformément aux spécifications du domaine.
- D'intervenir au niveau d'un ensemble de capteurs et systèmes d'information lors des essais d'intégration des matériels en milieu marin
- D'identifier les problèmes lors de l'intégration et de proposer des actions correctives.
- D'étudier une maquette en composants discrets en utilisant les méthodes de calcul en électronique analogique, en électronique numérique et en informatique industrielle.

Paramétrer et mettre en service les équipements électroniques embarqués :

- Raccorder les alimentations disponibles
- Installer les capteurs et effectuer les réglages nécessaires
- Configurer les systèmes de traitement de l'information
- De contrôler le fonctionnement d'un matériel en laboratoire puis en situation réelle.

Assurer le suivi et la maintenance des équipements informatiques embarqués

- De programmer les configurations et les réglages aux besoins des utilisateurs
- De programmer les composants programmables par l'utilisateur.
- Proposer et effectuer les modifications nécessaires
- Assurer la maintenance préventive surtout sur les équipements se trouvant en environnement difficile
- Dépanner les équipements en cas de défaillance

Coordonner un projet d'équipement d'électronique marine

- Recueillir les besoins des utilisateurs
- D'encadrer une équipe de 2 à 5 personnes lors de la conception, la réalisation et la mise en service d'un matériel
- Former et informer les utilisateurs
- S'assurer du suivi de la maintenance préventive et corrective pendant la vie du produit.
- D'exposer oralement une situation lors des comptes rendus périodiques à la hiérarchie.

Rédiger des notices et rapports techniques sur tous supports permettant :

- La communication au sujet du projet
- L'installation et la mise en service
- La maintenance
- Les modifications apportées au projet

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les compétences visées par la mention "Systèmes Electroniques Marine Embarqués" pourront s'exercer dans les secteurs de l'électronique marine.

- Technicien supérieur spécialisé en électronique marine
- Assistant-ingénieur
- Technico-commercial en matériel en électronique marine
- Technicien d'études - recherche - développement en électronique marine embarquée
- Technicien de contrôle - essai qualité en électronique marine embarquée
- Technicien de maintenance et service après vente dans les systèmes électroniques en milieu marin

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1209 : Intervention technique en études et développement électronique

H2501 : Encadrement de production de matériel électrique et électronique

H1404 : Intervention technique en méthodes et industrialisation

H1504 : Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique

H1506 : Intervention technique qualité en mécanique et travail des métaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette licence professionnelle est conforme au système Européen. Elle est accessible aux étudiants titulaires d'un diplôme universitaire scientifique de deuxième année de Licence, d'un BTS Systèmes Electroniques, Informatique et Réseaux Industriels des Systèmes (IRIS), Electrotechnique, d'un IUT Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) ou Mesures Physiques. Elle est également accessible aux personnes en activité professionnelle et à des candidats en reprise d'études dont les jurys et commissions ont validé leurs acquis d'expérience dans le cadre de la VAE.

Il s'agit d'une formation universitaire sur un an soit deux semestres de 30 ECTS chacun soit environ 450 heures de formation académique et 650 heures d'application industrielle (projet tuteuré et stage).

- Formation d'Harmonisation (Mathématiques Appliquées, Electronique analogique et numérique)

L'enseignement d'Harmonisation proposé en début d'année permet aux étudiants de toute formation initiale (L2, IUT, BTS) d'acquérir les pré-requis nécessaires à son adaptation dans la spécialité SEME de la Licence professionnelle.

- Formation Scientifiques et Techniques : (12 ECTS)

Capteurs et Instrumentation marine

Transmission numérique et analogique, Normes

Connaissance du milieu marin

Mathématiques appliquées au Traitement de l'Information

- Formation Professionnelle : (12 ECTS)

Outils logiciels et Réseaux

Electronique de navigation et sécurité en mer

Tests en production, Maintenance des Systèmes et habilitation électrique

Mesures et Outils spécifiques

- Formation Economique et Sociale : (15 ECTS)

Conduite des projets, Qualité

Economie et Gestion

Connaissance de l'Entreprise

Communication et Insertion dans le milieu professionnel

Anglais professionnel

- Applications industrielles : (21 ECTS)

Activités de synthèse (projet tuteuré de 150H)

Stage en Entreprise (14 semaines minimum de stage pour les étudiants en Formation Initiale)

Le stage fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance orale. Chaque stage fait l'objet d'une visite par un enseignant tuteur.

Pour les étudiants ajournés, un examen de 2ème session est organisé.

Cette formation a une vocation pleinement professionnelle :

- Plus du tiers de l'enseignement est assuré par des professionnels du domaine de l'électronique marine qui leur apporte en plus leur expérience professionnelle.

- Le nombre d'étudiants inscrits permet un enseignement interactif.

- La formation proposée intègre également des enseignements de travaux pratiques qui favorisent la maîtrise des outils indispensables aux différents métiers de l'électronique marine embarquée.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants + Enseignants-chercheurs + Professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 2011 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation n° 20080330 du 6 mars 2012 relatif aux habilitations de l'université de Brest à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis et de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-brest.fr/cap-avenir>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-brest.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Bretagne Occidentale - Brest

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Brest

Historique de la certification :